

89 LABS

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 11 765 €
Siège social : 3 Esplanade Augustin Ausseidat – 74960 ANNECY
949 961 684 RCS ANNECY

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 FEVRIER 2025**

Le 21 février 2025, à 18 H 30,
Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Anthony RENAUD préside la séance en sa qualité de Président de la Société, propriétaire de 10 000 actions.

Monsieur le Président constate qu'est également présente :
La société FINANCIERE LOV, propriétaire de 1 765 actions.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des 11 765 actions émises par la Société.

En conséquence, Monsieur le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Président met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation des Associés,
- les statuts de la Société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis, Monsieur le Président expose que la société envisage de se doter, dans le cadre d'un audit classique, d'un Commissaire aux Comptes Titulaire.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président indique que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant

- . Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire dans le cadre d'une mission complémentaire,
- . Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire dans le cadre d'un audit classique,
- . Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, Monsieur le Président ouvre la discussion.

^{DS}
AR

^{DS}
AR

^{DS}
F R

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide de nommer, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dans le cadre d'une mission complémentaire :

. la société ERNST & YOUNG AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 044 220 €
Dont le siège social est à Paris La Défense 1, 1-2 Place des Saisons, 92400 COURBEVOIE
Immatriculée sous le N° 344 366 315 RCS NANTERRE
Représentée par M. Jean-Roch VARON, son Président

en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide de nommer dans le cadre d'un audit classique :

. la société ERNST & YOUNG AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 044 220 €
Dont le siège social est à Paris La Défense 1, 1-2 Place des Saisons, 92400 COURBEVOIE
Immatriculée sous le N° 344 366 315 RCS NANTERRE
Représentée par M. Jean-Roch VARON, son Président

en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire.

La durée de sa mission, qui est de six exercices, et qui débutera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

^{DS}
AR

^{DS}
AR

^{DS}
F R

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

DocuSigned by:
Anthony Renaud
54A488C2B4B04DE...
Le Président

DocuSigned by:
Anthony Renaud
54A488C2B4B04DE...

DocuSigned by:
[Signature]
3082C56254B345C...

Les Associés